

---

**Date de convocation : le 7 juin 2022**

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Grand Libournais.

**Nombre de membres en exercice : 34**

**Nombre de membres présents votants : 19**

**Membres présents votants :**

- **Communauté d'Agglomération du Libournais :** Mesdames Chantal GANTCH, Fabienne KRIER, Martine LECOULEUX, Emeline BOURDAT-BRISSEAU, Messieurs Philippe BUISSON, Laurent DE LAUNEY, Jacques LEGRAND, Denis SIRDEY,
- **Communauté de Communes Castillon-Pujols :** Madame Liliane POIVERT, Monsieur Jacques BREILLAT,
- **Communauté de Communes du Fronsadais :** Mesdames Karine MAUBERT SBILE, Mauricette EYHERAMONNO, Monsieur Antoine GARANTO,
- **Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais :** Madame Aurore ROSSI, Messieurs Philippe BECHEAU, Alain VALLADE,
- **Communauté de Communes du Pays Foyen :** Messieurs Marc SAHRAOUI, Jean LESSEIGNE, Pierre ROBERT.

---

## Ordre du jour

- I. **Modification de la composition du Comité Syndical**
- II. **Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 9 mars 2022**
- III. **Validation de la candidature pour la mise en œuvre de la programmation européenne (LEADER – FEDER) 2021-2027**
- IV. **Rapport d'activités 2022 à mi-parcours :**
  - **Délégation Economie** : mise en œuvre du programme Territoires d'Industrie
  - **Délégation Mutualisations** : Etudes préalables à la définition des systèmes d'endiguement de la basse Dordogne
  - **Délégation Tourisme** : Lancement du site portail : [www.grandlibournais-tourisme.com](http://www.grandlibournais-tourisme.com)
  - **Délégation Revitalisation** : Etude Commerce
  - **Délégation Alimentation locale** : Mise en place du défi Familles A Alimentation Positive (FAAP)
  - **Délégation SCoT** : Evaluation de la mise en œuvre 2016-2022
  - **Délégation Santé** : Préfiguration d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS)
  - **Contractualisation** : Elaboration du Contrat de Développement et de Transition régional
- V. **Budget 2022** : Décision Modificative n°1 : rectification du résultat reporté en investissement
- VI. **Questions diverses**

---

## **I. Modification de la composition du Comité Syndical**

**Le Président Jacques BREILLAT** (Président du PETR), explique que la CA du Libournais a fait part d'une modification de la composition de ses représentants. Ainsi, Madame Emeline BOURDAT-BRISSEAU remplace Monsieur Jean-Jacques TALLET au poste de délégué suppléant.

**Le comité Syndical accepte à l'unanimité des membres présents d'acter cette modification.**

### **Modification de la composition du Comité Syndical : Délibération n°D20/2022**

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Libournais en date du 24 mars 2022 ;

Monsieur le Président informe l'assemblée que la Communauté d'Agglomération du Libournais a procédé à la désignation d'un nouveau délégué suppléant au Comité Syndical du PETR du Grand Libournais. Ainsi, Madame Emeline BOURDAT-BRISSEAU est nommée en remplacement de Monsieur Jean-Jacques TALLET.

**Après l'exposé du Président, le Comité Syndical prend acte de la modification de la composition du Comité Syndical comme présentée ci-dessus.**

---

## **II. Approbation du compte rendu du Comité Syndical du 9 mars 2022**

**Le Président Jacques BREILLAT** précise que la proposition de compte-rendu a été transmise avec la convocation.

**En l'absence de remarque, le compte-rendu de la séance du 9 décembre 2021 est validé à l'unanimité des membres présents.**

---

## **III. Validation de la candidature pour la mise en œuvre de la programmation européenne (LEADER – FEDER) 2021-2027**

**Madame Liliane POIVERT** (Vice-Présidente en charge du programme LEADER) rappelle que le PETR a jusqu'au 17 juin prochain pour envoyer la candidature du Grand Libournais à la Région en vue de la programmation LEADER et du volet territorial du FEDER, pour la période 2021-2027. Elle précise, pour mémoire, que ces futurs dispositifs, pensés de manière complémentaire, doivent compléter « l'arsenal » financier au service du Projet de Territoire du Grand Libournais, que décline de manière opérationnelle les collectivités et/ou les acteurs privés. Ces dispositifs interviennent, dans bien des cas, en appui des dispositifs contractuels Etat (CRTE signé en 2021), Région (Contrat de Développement et de Transitions à venir), ou Département (en réflexion).

Elle précise que parmi les 4 axes qui déclinent la stratégie proposée, les 3 premiers découlent très directement des priorités des EPCI : 1. « *Vivre* » pour le volet revitalisation ; 2. « *Travailler* » pour le volet développement économique ; 3. « *Promouvoir* » pour le volet développement touristique.

Le quatrième axe, « *Coopérer* », est imposé, et doit conduire à la mise en place d'actions de coopération avec d'autres territoires de projet (régionaux, nationaux, voire européens) qui partagent les priorités affichées.

Le Président Jacques BREILLAT rappelle qu'une proposition de délibération visant à valider le contenu de la candidature et son portage par le PETR a été transmise avec la convocation.

### **Candidature du Grand Libournais pour la programmation européenne 2021-2027 : Délibération n° D21/2022**

Vu la délibération du Bureau du PETR du 5 février 2022 ;

Monsieur le Président rappelle que l'appel à candidatures lancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, à destination des territoires de contractualisation, a pour objectif de sélectionner les territoires, porteurs d'une stratégie de développement local, sous la forme d'un Développement Local mené par les Acteurs Locaux.

Les territoires sélectionnés pourront bénéficier de moyens financiers, dans un cadre multi-fonds européens (OS 5 FEDER – Leader), pour la mise en œuvre de leurs stratégies.

Sous l'égide de la Région Nouvelle-Aquitaine, ils seront en responsabilité pour décider des modalités de la mobilisation de ces fonds et du choix des projets soutenus.

Le PETR du Grand Libournais est déjà porteur du précédent programme Européens LEADER (2014-2022) au service des acteurs publics, privés et associatifs.

Il s'est doté pour ce programme d'une équipe technique et il a organisé une gouvernance spécifique.

Il a également assuré le suivi des différentes phases de réflexions entourant la prochaine génération des fonds UE 2021-2027.

Par conséquent, le PETR du Grand Libournais propose de porter la candidature du territoire à cet Appel à Candidatures.

L'élaboration de la stratégie repose sur les priorités définies par les EPCI membres et les orientations données par les élus au travers du Projet de Territoire, validé par les élus du PETR en juillet 2021.

Ce Projet de Territoire tient lieu de fondation à la candidature portée par le PETR du Grand Libournais.

Le PETR du Grand Libournais souhaite également se positionner en qualité de structure porteuse de ce dispositif, si toutefois la candidature du territoire était retenue et formalisée par conventionnement avec la Région Nouvelle-Aquitaine qui demeure Autorité de Gestion de ces fonds UE.

Après l'exposé du Président, et après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide à l'unanimité des mandats exprimés de :

- valider le portage de la candidature par le PETR du Grand Libournais,
- valider la candidature proposée et son contenu,
- valider la stratégie présentée et les conditions de sa mise en œuvre,
- désigner le PETR du Grand Libournais en qualité de structure porteuse pour la mise en œuvre du volet territorial de la programmation européenne 2021-2027, sous réserve que la candidature soit sélectionnée par l'autorité de gestion,
- autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires relatif à cette opération.

---

#### IV. Rapport d'activités 2022 à mi-parcours

- Délégation ECONOMIE

**Monsieur Philippe BECHEAU** (Vice-Président en charge de l'Economie) tient à remercier Esmeralda ANTUNES, chargée de mission Economie, pour son travail de fond d'excellente qualité.

Il précise que le PETR, sous couvert de la mission Territoires d'industrie, s'attache prioritairement à :

- créer un maillage des espaces de coworking présents en Grand Libournais, et de mettre en place une coordination territorialisée. Dans ce cadre, un partenariat avec l'école Digital Campus de Bordeaux, pourrait être formalisé, avec pour perspective, la *création d'une plateforme de l'ESS du Grand Libournais* ;
- relancer, en collaboration avec la délégation libournaise de la CCI Bordeaux-Gironde, un club des industriels, autour de problématiques telles que la formation, le recrutement, les achats mutualisés, la mise en place d'une conciergerie territoriale, ... ;
- élaborer un schéma d'attractivité économique, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, afin de disposer, à l'échelle du Grand Libournais, d'un document cadre partagé autour des modalités d'accueil des entreprises, mais plus largement du développement économique local ;
- contribuer à diagnostiquer les besoins en compétences des entreprises, dans la perspective de relocaliser des formations sur le Grand Libournais. Dans l'attente du recrutement d'une ingénierie dédiée au sein du PLIE du Libournais, un partenariat avec le CEFIL de Libourne pourrait être formalisé ;
- accompagner la CdC Castillon-Pujols dans la mise en place d'un centre de formation soudure-chaudronnerie à Castillon-la-Bataille, suite à une sélection dans le cadre de l'AMI de la Banque des Territoires « *Territoires d'industrie 4.0 : anticiper les compétences de demain* » ;
- accompagner la CALI et la CdC du Grand Saint-Emilionnais au niveau des actions préalables à la création, sur le site de l'aérodrome des Artigues-de-Lussac, d'une zone d'activité dédiée à la filière aéronautique légère.

- **Délégation MUTUALISATION**

**Monsieur Antoine GARANTO** (Vice-Président en charge des Mutualisations) indique que les premières investigations terrain relatives à l'**étude préalable à la définition des systèmes d'endiguement de la basse Dordogne** sont aujourd'hui en passe d'être achevées.

Il ressort qu'une grande partie du linéaire de digue n'a pu être étudiée du fait principalement d'un accès aux ouvrages rendu impossible par la végétalisation ou de la privatisation des lieux.

D'ici la période estivale, des interventions de faucardage sur quelques tronçons devraient permettre de compléter l'état des lieux.

En septembre/octobre, une présentation globale du diagnostic des ouvrages, mis en perspective avec les premières simulations hydrauliques devra permettre aux EPCI d'arbitrer sur la reconnaissance (ou non) des futurs systèmes d'endiguement.

En cas de reconnaissance, un dossier administratif devra être constitué, à partir d'éléments techniques complémentaires (foncier et juridique, topographique, et environnementaux).

Pour mémoire, ces éléments doivent être transmis aux services de l'Etat avant le 30 juin 2023.

- **Délégation Tourisme**

**Monsieur Marc SAHRAOUI** (Vice-Président en charge du Tourisme) rappelle que le 29 mars dernier, le site Internet « grandlibournais-tourisme.com » a été mis en ligne.

Ce site Internet, initié par les OT Castillon-Pujols, du Fronsadais et du Pays Foyen, dans le cadre de la réfection de leurs propres sites Internet, est le fruit d'une collaboration active des 5 OT du Grand Libournais, coordonnée par le PETR.

A travers ce nouveau site Internet, il est recherché un accroissement d'attractivité et une complémentarité des offres touristiques de la destination Grand Libournais. Il est décliné en 4 langues (français, anglais, espagnol et allemand) et dispose des fonctionnalités optimisées pour une navigation sur mobile. Les valeurs très prisées telles que le "slow tourisme" et une approche basée sur l'expérience et les typologies de visiteurs ont été privilégiées. Le site se veut inspirationnel dès la page d'accueil.

Au-delà, le PETR, à travers l'action de sa chargée de communication, est chargé d'élaborer et de mettre en place une stratégie de référencement offensive et d'enrichir les contenus, comme à travers la réalisation de podcasts illustrant la mise en tourisme des vallées.

- **Délégation REVITALISATION**

En l'absence de Monsieur Jérôme COSNARD (Vice-Président en charge de la Revitalisation), **le Président Jacques BREILLAT** rappelle que les travaux de l'étude Commerce ont débuté en février dernier, avec la tenue d'un séminaire, à destination des élus et de leurs techniciens, intitulé « *Imaginons aujourd'hui le commerce et l'économie de proximité de demain* ».

Depuis, un premier Comité de Pilotage s'est tenu le 13 avril. Le diagnostic de l'armature commerciale et de l'économie de proximité du Grand Libournais a été présenté à cette occasion. A travers ce diagnostic, ce sont les enjeux liés aux grandes évolutions en matière de commerce (modes de consommation, réglementation de l'urbanisme commercial, ...) qui ont été présentés.

Il rappelle les attendus généraux de l'étude qui sont : l'élaboration d'un plan d'actions en faveur des entreprises artisanales et commerciales de centres-villes/bourgs. Ce plan d'action se déclinera à travers une « Action Collective de Proximité (ACP) », soutenue par la Région. 3 types d'interventions seront mises en œuvre : 1. des audits d'entreprises ; 2. des aides individuelles à l'investissement ; 3. des actions collectives.

- **Délégation ALIMENTATION LOCALE**

**Madame Fabienne KRIER** (Vice-Présidente en charge de l'Alimentation locale) rappelle que le PETR est engagé depuis janvier 2020 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT). Après 2 années de travail auprès des acteurs locaux, au plus près des préoccupations et initiatives publiques et privées, un programme d'actions a été élaboré. Une demande de reconnaissance ministérielle va être formulée.

Dans le cadre de la mise en œuvre à venir des actions, le PETR va concentrer ses interventions sur quelques sujets structurants d'intérêt général, tels que :

- l'hébergement des salariés agricoles saisonniers (et en premier lieu viticoles),
- la désertification vétérinaire,
- la structuration d'une filière locale du maraîchage,
- la ressource (superficielle) en eau.

Pour information, la chargée de mission, qui était en poste depuis janvier 2020, a quitté ses fonctions le mois dernier. Un recrutement est en cours pour la remplacer le plus rapidement possible, afin de poursuivre le travail.

- **Délégation SCOT**

**Monsieur Jacques LEGRAND** (Vice-Président en charge du SCoT) rappelle que les travaux d'études en vue de l'évaluation de la mise en œuvre 2016-2022 du SCoT ont débuté le 20 avril dernier.

L'étude comprend 2 phases :

- une analyse chiffrée et quantitative de la mise en œuvre ;
- une analyse qualitative, à travers des entretiens individuels (21 entretiens en présentiel) avec les représentants de chacune des 136 communes regroupées au sein du SCoT du Grand Libournais. La restitution globale des travaux d'évaluation se fera à travers la tenue d'une Conférence des Maires le 29 septembre.

A l'issue de cette étude, le Comité Syndical du PETR devra se positionner sur ces intentions d'évolution du document SCoT.

- **Délégation SANTE**

En l'absence de Monsieur Sébastien LABORDE (Vice-Président en charge de la Santé), le **Président Jacques BREILLAT** indique qu'en collaboration avec l'Amicale des médecins libéraux du Libournais, une réunion d'information sur les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS), à destination des professionnels de santé du Grand Libournais, a été organisée, le 20 avril à Néac.

Cette réunion a permis notamment d'échanger sur l'expérience du Bergeracois, qui dispose, depuis 2015, de sa propre CPTS ; et de confirmer l'appui méthodologique proposé par l'ARS, à travers la mise à disposition d'une animatrice dédiée.

Un questionnaire va prochainement être envoyé à l'ensemble des médecins libéraux du Grand Libournais pour confirmer, à une plus large échelle, la volonté des professionnels de santé à s'engager durablement dans un exercice coordonné.

Pour information, la coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS) et du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM), qui était en poste depuis mars 2018, a quitté ses fonctions début juin dernier. Un recrutement est en cours pour la remplacer le plus rapidement possible, afin de poursuivre le travail.

- **CONTRACTUALISATIONS**

**Le Président Jacques BREILLAT** rappelle que le PETR s'est engagé en 2021 dans une refonte de son Projet de Territoire. Depuis, ce projet politique a servi de fil conducteur pour l'élaboration, en 2021, du Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) signé en octobre 2021 avec l'Etat.

Actuellement, c'est le futur contrat avec la Région (Contrat de Développement et de Transitions) qui est en préparation. Une réunion est programmée vendredi autour des projets pour lesquels les EPCI souhaitent un cofinancement régional.

Pour la première fois, la Région lance également un appel auprès des communes rurales, qui souhaiteraient étudier la possibilité d'un cofinancement régional pour des actions qui déclinaient le Projet de Territoire du Grand Libournais.

Le futur contrat devrait être présenté en Assemblée Plénière de la Région d'ici à la fin de l'année 2022.

---

## VI. Budget ADS 2022

**Le Président Jacques BREILLAT** explique que la Trésorerie demande de procéder à une écriture comptable de régularisation pour un montant de 1€, suite à l'affectation des résultats de 2021, dont les montants avaient été arrondis.

Il rappelle qu'une proposition de décision modificative a été transmise avec la convocation.

### **Rectification du résultat reporté en investissement : Délibération n° DM01/2022**

Vu les Comptes Administratif et de Gestion de l'exercice 2021 ;

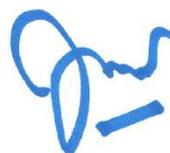
Le Comité Syndical, à l'unanimité des mandats exprimés, décide de procéder à la rectification de la reprise du résultat reporté de la section investissement du Budget ADS comme suit :

DESIGNATION	DIMINUTION SUR CREDITS OUVERTS	AUGMENTATION SUR CREDITS OUVERTS
D 2183-810 : Matériel de bureau et informatique	1 €	
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>1 €</b>	
R 001-01 : Solde d'exécution d'investissement reporté	1 €	
<b>TOTAL R 001: Solde d'exécution d'investissement reporté</b>	<b>1 €</b>	

En l'absence de « questions diverses », le Président lève la séance à 17h30.

Fait à Les Artigues-de-Lussac,  
Le 14 juin 2022,

**Jacques BREILLAT**  
**Président**



---

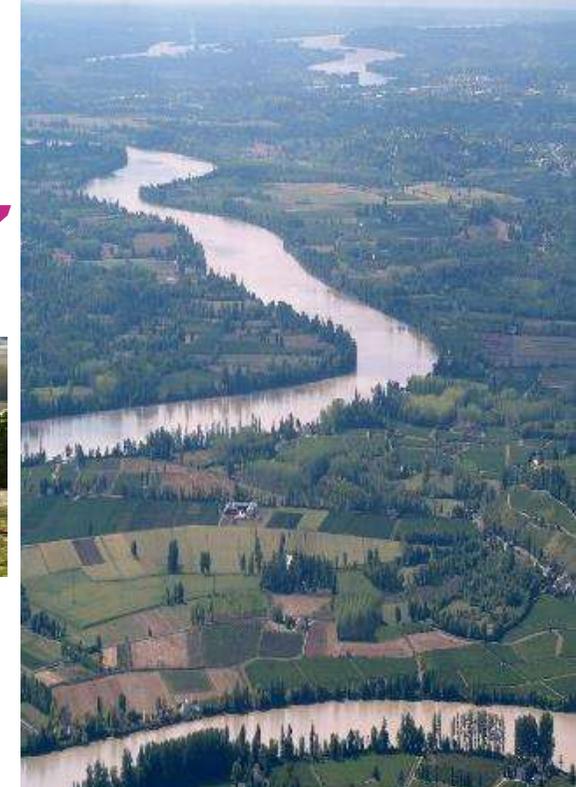
### Annexes :

- Annexe 1 : Présentation AAC FEDER OS-5 / LEADER 2021-2027



# AAC volet territorial

## *Fonds européens 2021-2027*



Comité Syndical  
14 juin 2022





## Enveloppe prévisionnelle / calendrier prévisionnel ...

### □ Enveloppe prévisionnelle

Le montant de l'enveloppe « prévisionnelle » dédiée au Grand Libournais serait de **4 641 463 €** :

- **OS 5.2. FEDER (2021-2027) : 2 855 306 €**
- **Leader (2023-2027) : 1 786 157 €**

### □ Calendrier prévisionnel

- **Dépôt des candidatures, au plus tard le 17 juin 2022.**
- Analyse des candidatures par la Région : juin à septembre 2022.
- Comité de sélection : mi-septembre (Comité Technique)/ à partir d'octobre 2022 (Comité de Suivi...)
- Mis en place des conventionnements (Région / ASP / GAL) : à partir du dernier trimestre 2022
- Sélection des premiers projets par le GAL : à partir de fin 2022 / début 2023

**NB : fin de l'actuelle programmation : fin mars 2023**

### □ Programmation/ consommation

Des objectifs de consommation seront fixés, par la Région, par tranches annuelles (**dégagement d'office**).

En cas de non atteinte de ces objectifs, des répercussions sont à prévoir, à deux niveaux :

- **Les territoires les moins performants libéreront des crédits, au profit des territoires les plus performants**
- Redistribution d'une partie des crédits vers d'autres objectifs des programmes FEADER et FEDER





## Renforcer l'attractivité du Grand Libournais

- ❑ Objectif prioritaire n°1 : Vivre en Grand Libournais (services à la population)
- ❑ Objectif prioritaire n°2 : Travailler en Grand Libournais (développement économique)
- ❑ Objectif prioritaire n°3 : Partager et promouvoir un territoire d'exception (valorisation du patrimoine)
- ❑ Objectif prioritaire n°4 : Coopération interterritoriale et transnationale
- ❑ Animation – Gestion du GAL





## Déclinaison du schéma stratégique en fiches actions

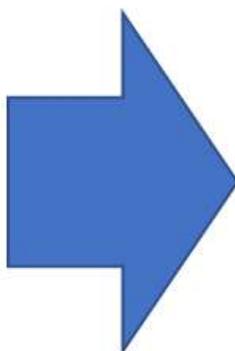
**Objectif prioritaire n°1**  
Vivre en Grand Libournais

**Objectif prioritaire n°2**  
Travailler en Grand Libournais

**Objectif prioritaire n°3**  
Partager et promouvoir  
un territoire d'exception

**Objectif prioritaire n°4**  
Coopération

**Animation - Gestion**  
du GAL



**FEDER**

Fiche-actions n° 1.1

Fiche-actions n° 2.1

Fiche-actions n° 3.1

Fiche-actions n° 4.1

**LEADER**

Fiche-actions n° 1.2

Fiche-actions n° 2.2

Fiche-actions n° 3.2

Fiche-actions n° 4.3

Fiche-actions n° 5





## Objectif prioritaire n°1 : Vivre en Grand Libournais (services à la population)

Assurer le maintien de la population et l'apport de populations nouvelles, en apportant des solutions aux besoins de base des habitants, en matière de services à la population.

- Dynamisation des centres bourgs (logements sociaux, espaces communs et services collectifs...)
- Développement et maintien de l'accès aux services à la population
- Emergence de nouveaux services
- Mobilité durable

### □ Types d'actions éligibles FEDER

- Création infrastructures d'accueil de professionnels de santé
- Aménagement de pôles d'échanges multimodaux et d'aires de mobilité
- Accès aux services (mutualisation...) : Maison des associations
- Création, réhabilitation, équipement de bâtiments : sport & loisirs, culture, enfance & jeunesse
- Création et amélioration de logements sociaux (-20 logements) : Habitat partagé - projet « Habitat de Possibles »
- Emergence de nouveaux services : Plateforme de mobilité solidaire (mise à disposition de véhicules...)

### □ Types d'actions éligibles Leader

- Action de prospection de professionnels de santé et de promotion du territoire
- Création de services de mobilité (TAD, autopartage, covoiturage...)





## Objectif prioritaire n°2 : Travailler en Grand Libournais (développement économique)

### Objectif prioritaire n°2 : Travailler en Grand Libournais (développement économique)

Assurer l'émergence et la structuration de nouveaux modèles de développement économique dans une perspective de transition, climatique et énergétique, qui permettent de réduire les inégalités sociales et territoriales, tout en prenant soin de préserver les ressources naturelles.

- Dynamisation commerciale des centres bourgs (commerce, artisanat, services)
- Développer de nouvelles activités dans les territoires
- Favoriser l'émergence et la structuration d'un développement économiques durable des territoires
- Transformer et reconvertir des zones « déclassées »

#### □ Types d'actions éligibles FEDER

- Aménagement de locaux commerciaux (halle de marché, commerces de proximité...)
- Aménagements et équipements touristiques durables
- Création, réhabilitation, équipement de bâtiments accueillant des tiers lieux
- Reconversion et requalification de friches (lutte contre l'étalement urbain)

#### □ Types d'actions éligibles Leader

- Aides directes redynamisation commerciale des centres bourgs (commerce, artisanat, services)
- Actions de promotion touristique (sites internet, événementiels...)
- Services de mobilité à vocation touristique (bulle verte : location de vélo-électriques ou autres moyens de mobilité)
- Schéma territorial en faveur de l'hébergement des saisonniers





## Objectif prioritaire n°3 : Partager et promouvoir un territoire d'exception (valorisation du patrimoine)

Faire d'un patrimoine naturel et culturel remarquable, un marqueur identitaire, un lien immatériel, entre les habitants. Il n'est pas question de mettre le territoire sous cloche ou d'adopter une attitude de repli identitaire. L'objectif est de fédérer les habitants du Grand Libournais, « anciens et modernes », les gens d'ici et les néo-ruraux, autour d'éléments susceptibles de consolider l'identité territoriale.

### ☐ Types d'actions éligibles FEDER

- Action de valorisation de sites emblématiques : Projet Montaigne
- Développement de projets culturels et patrimoniaux :
  - ✓ Création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
  - ✓ Création d'un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)
- Soutien aux projets culturels innovants et s'appuyant sur l'ESS et les droits culturels : Jardin médiéval (Castillon 1453)

### ☐ Types d'actions éligibles Leader

- Inventaire du patrimoine en vue d'une labellisation « Ville d'Art & d'Histoire »
- Actions relevant de la mise en œuvre de la charte de qualité des Petites Cités de Caractère (valorisation de l'espace public, valorisation du bâti public et privé, promotion, animations...)





## Objectif prioritaire n°4 : Coopération interterritoriale et transnationale

C'est le prolongement des trois premiers objectifs prioritaires de la stratégie de développement du Grand Libournais.

L'objectif de la coopération est de favoriser l'enrichissement des expériences, afin de développer :

- L'innovation, en générant sur le Grand Libournais :
  - ✓ De nouvelles méthodes de réflexion et d'action (innovation politique),
  - ✓ De nouveaux marchés (innovation économique),
  - ✓ De nouveaux produits, services ou savoir-faire (innovation technologique)
  - ✓ De nouvelles façons de travailler (innovation sociale).
- Le travail en réseau, en encourageant sur le Grand Libournais, la mise en œuvre de partenariats entre acteurs locaux et acteurs d'autres territoires, afin de mutualiser les connaissances, les énergies et les ressources.

### □ Types d'actions éligibles FEDER

- Ingénierie mutualisée : Maison des Illustres (4 M)
- Ingénierie mutualisée : Patrimoine UNESCO, Ville d'Art & d'Histoire, Petites Cité de Caractère

### □ Types d'actions éligibles Leader

- Promotion de la filière Dordogne, de ses filières emblématiques et des territoires
- Circuits de découverte autour du château de Montaigne
- Promotion du tourisme fluvial en Gironde, sur la Garonne et la Dordogne
- Promotion des régions viticoles classées au Patrimoine de Mondial de l'UNESCO





## Maquette prévisionnelle

Stratégie du territoire - Redynamiser l'attractivité du Grand Libournais	Répartition en subsidiarité de l'enveloppe financière par objectif prioritaire et fiche-action		% de la maquette par objectif prioritaire et fiche-action	
	FEDER OS5	LEADER	FEDER OS5	LEADER
<b>Objectif prioritaire 1 : Vivre en Grand Libournais</b>	<b>1 600 000 €</b>		<b>34,47%</b>	
Fiche-action 1.1 : Soutenir l'attractivité territoriale par l'accès aux services	1 200 000 €		25,85%	
Fiche-action 1.2 : Accompagner l'attractivité territoriale par l'accès aux services		400 000 €		8,62%
<b>Objectif prioritaire 2 : Travailler en Grand Libournais</b>	<b>1 600 000 €</b>		<b>34,47%</b>	
Fiche-action 2.1 : Soutenir les dynamiques d'innovation et de reconversion territoriales	1 200 000 €		25,85%	
Fiche action 2.2 : Accompagner les dynamiques d'innovation et de reconversion territoriales		400 000 €		8,62%
<b>Objectif prioritaire 3 : Partager et promouvoir un territoire d'exception</b>	<b>850 000 €</b>		<b>18,31%</b>	
Fiche-action 3.1 : Valoriser et promouvoir les sites emblématiques du Grand Libournais	400 000 €		8,62%	
Fiche-action 3.2 : Valoriser et promouvoir le patrimoine vernaculaire du Grand Libournais		450 000 €		9,70%
<b>Coopération</b>	<b>127 317 €</b>		<b>2,74%</b>	
Fiche-action 4.1 : Coopération FEDER	55 306 €		1,19%	
Fiche-action 4.2 : Coopération Leader		72 011 €		1,55%
<b>Animation/gestion</b>	<b>464 146 €</b>		<b>10,00%</b>	
Fiche-action 5 : Animation/gestion		464 146 €		10,00%
<b>Sous-total FEDER</b>	<b>2 855 306 €</b>		<b>61,52%</b>	
<b>Sous-total Leader</b>		<b>1 786 157 €</b>		<b>38,48%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 641 463 €</b>		<b>100,00%</b>	

